

Rapport de vérification

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS AIL Québec

LETTRE D'OBSERVATIONS

Volet Financier pour l'exercice du
1^{er} octobre 2015 au
30 septembre 2016

LE 15 MARS 2017

Table des matières

Contexte	1
Objectif	1
Portée des travaux	1
Balises d'application et niveaux de risque	2
Détail des observations et recommandations antérieures	4
Obligations des organismes sans but lucratif (OSBL)	5
Détail des observations gouvernance financière	7

Membres du conseil d'administration
Association des producteurs Ail Québec (APAQ)

Membres du conseil,

Vous trouverez ci-dessous les observations relatives aux différentes vérifications en fonction de l'exercice financier clos le 30 septembre 2016. Ces observations peuvent vous aider à améliorer la gouvernance financière de l'association.

L'objectif de cet audit est de vous fournir une assurance raisonnable que l'administration financière de l'association ne comporte pas d'anomalies significatives.

La présente communication a été préparée dans le seul but de vous informer des observations et ne vise aucune autre fin. En conséquence, aucun commentaire officiel n'est requis de votre part à leurs sujets.

À titre de bénévole et avec notre expérience personnelle, nous avons procédé au meilleur de nos connaissances à l'examen des différents documents fournis par le trésorier de l'association, M. Sébastien Grandmont.

Au cours de l'examen, nous n'avons rien relevé qui porte à croire que les documents financiers fournis ne sont pas conformes et aucun élément n'a été identifié avec un risque élevé nécessitant une action immédiate au niveau de la gouvernance financière de l'association des producteurs Ail Québec.

Espérant le tout à votre entière satisfaction.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Lucie Forcier
Pierre Lazure
Membre de l'APAQ
Vérificateur bénévole pour l'association des producteurs Ail Québec

Contexte

Ce travail bénévole de vérification pour l'association des producteurs Ail Québec a été réalisé à l'aide de différentes documentations de l'ordre des comptables (CPA) et de documents de Revenu Québec sur les états financiers des OSBL ainsi que les informations présentes sur le site de l'APAQ dans la section membre. Le travail a porté sur les éléments de gouvernance qu'un OSBL doit avoir pour sa gestion financière. Le tout au meilleur de notre connaissance et sans aucune responsabilité légale envers les administrateurs de l'APAQ. Le but étant de fournir un regard externe à titre de bénévole sur l'administration financière pour le conseil d'administration de l'APAQ et ce, pour l'exercice financier clos au 30 septembre 2016.

Objectif

Documenter les observations en regard des obligations des organismes sans but lucratif.

Et plus spécifiquement de fournir l'assurance raisonnable mais non absolue sur la gouvernance financière de l'association.

Portée des travaux

Les travaux de vérifications ont été faits avec les documents suivants remis par le trésorier :

Nom	Description
Déclaration Fédérale des revenus pour l'exercice 2015-10-01 au 2016-09-30 (note 1) Déclaration Provinciale des revenus pour l'exercice 2015-10-01 au 2016-09-30 (note 1)	Copie de la déclaration d'impôt fédéral et provincial par Sébastien Grandmont incluant : <ul style="list-style-type: none"> - État des résultats se terminant au 30 septembre 2016 - Bilan – Fonds d'administration au 30 septembre 2016 - Évolution de l'actif net
État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises.	Document d'information sur l'enregistrement de l'association des producteurs Ail Québec avec le nom des administrateurs.
Relevé des opérations	Impression de relevés en provenance d'Accès D'Affaires

Nom	Description
Relevé de compte	Caisse Desjardins des moissons, 810 rue Notre Dame, Saint-Rémi, Québec
Avis de cotisation	Revenu Québec
Relevé de carte de crédit	Visa Desjardins
Revenus	Documents d'attestation des différents revenus
Copie des factures	Diverses factures pour la période en cours

* Note 1 : Déclaration de renseignements des organismes sans but lucratif (OSBL)

Balises d'application et niveaux de risque

Voici les balises pour évaluer le degré d'application des recommandations :

Appréciation du niveau d'application de la recommandation	Balises
S : Satisfaisant	La situation ou les correctifs en place couvrent tous les aspects de la recommandation ou, au moins, les principaux.
A : À améliorer	Il appert que les aspects soulevés dans les vérifications antérieures ou dans la présente vérification sont encore valides et qu'il n'y a pas de plan démontré pour y remédier.
E : Exclusion	Les recommandations ne sont pas pertinentes pour les présentes vérifications.

Nous avons établi trois niveaux de risques liés à l'audit, à savoir faible, modéré et élevé, afin de prioriser les mesures à prendre.

Faible	Niveau de risque moindre; la situation est satisfaisante, aucune action requise.
Modéré	Niveau de risque modéré; la situation est satisfaisante, mais des améliorations seraient souhaitables.
Élevé	Niveau de risque requérant une intervention à court terme.
N/A	Non applicable.

Détail des observations et recommandations antérieures

Recommandation du rapport de vérifications antérieures		Recommandation et évaluation du risque		
Observation : Statut des recommandations du rapport de vérifications pour l'exercice 2015.		Recommandation	Risque	Commentaires
A-1	Utilisation d'un logiciel (Excel ou autre pour la tenue de livre).	A	M	Voir l'observation numéro 4 de la vérification de cette année.
A-2	La gestion des finances par projet ou évènement n'est pas recommandée	A	F	Les dépenses/revenus du projet Moutarde sont considérés dans l'État des résultats mais nous n'avons pas été en mesure de les concilier avec les documents reçus.
A-3	Rédaction de procès-verbaux après chaque réunion et diffusion aux membres du C.A. et à tous les membres de l'association.	S	N/A	Tous les procès-verbaux sont documentés dans l'espace membre du site internet de l'association disponible à tous les membres.
A-4	Diffusion du rapport de vérification aux membres du C.A. seulement.	S	N/A	Le rapport de 2016 a été adressé à tous les membres du C.A. et ne se retrouve pas sur le site internet (espace membre) de l'association.
A-5	Maintenir des plans concrets par projet pour répondre efficacement à la mission de l'APAQ.	S	F	La mise en place des comités (équipement et promotion/commercialisation et mise en marché/rédaction, traduction et contenu) documentée dans la réunion du CA le 2 novembre 2016 vient fermer la recommandation.
A-6	Utilisation d'un professionnel pour préparer les états financiers et le rapport d'impôt.	S	N/A	Le rapport d'impôt et les états financiers qui s'y rattachent, ont été préparés par un professionnel du domaine.

Obligations des organismes sans but lucratif (OSBL)

Obligations à titre de contribuable		Recommandation et évaluation du risque		
Observation : Produire une déclaration des revenus		Recommandation	Risque	Commentaires
1	<p>Les OSBL doivent produire les déclarations de revenus ou de renseignements qui correspondent à leur situation, même s'ils sont exemptés de l'impôt sur le revenu.</p> <p>Je confirme avoir vu la copie du rapport d'impôt fédéral et provincial pour l'exercice financier du premier octobre 2015 au 30 septembre 2016.</p>	S	N/A	L'avis de cotisation de Revenu Québec en date du 26 août 2016 indique un solde à zéro.

Obligations relatives à la TPS/TVH et la TVQ		Recommandation et évaluation du risque		
Observation : Percevoir et nous remettre la TPS/TVQ s'ils effectuent des ventes taxables		Recommandation	Risque	Commentaires
2	Les OSBL doivent percevoir et remettre la TPS/TVH et la TVQ s'ils effectuent des ventes taxables et qu'ils sont inscrits aux fichiers de la TPS et de la TVQ.	E	N/A	De par sa nature décrite dans le registre des entreprises (document à l'appui) l'association ne vend pas de produits taxables.

Obligations à titre d'employeur		Recommandation et évaluation du risque		
Observation : Retenues à la source et cotisations		Recommandation	Risque	Commentaires
3	De manière générale, les OSBL qui versent des salaires, des traitements ou toutes autres formes de rémunération à une personne sont soumis aux mêmes obligations fiscales que les autres employeurs.	E	N/A	De par sa nature décrite dans le registre des entreprises (document à l'appui) l'association n'a pas de salarié et aucune dépense de salaires n'a été répertoriée dans les documents remis.

Obligations Tenue de livres et conservation de registres		Recommandation et évaluation du risque		
Observation : Tenir des livres et registres détaillés et les conserver pour une durée de six (6) ans		Recommandation	Risque	Commentaires
4	<p>Les OSBL ont l'obligation de tenir des livres et des registres détaillés pour nous permettre de vérifier les montants indiqués dans les déclarations.</p> <p>Je n'ai pas vu de registre tel quel, toutefois l'état des résultats inclus dans le rapport d'impôt démontre un suivi au niveau des dépenses et des revenus.</p>	A	M	<p>Il existe peut-être un registre dans une feuille de calcul de type Excel ou dans un logiciel comptable mais je n'ai pas été en mesure de l'observer.</p> <p>La recommandation (no 1 dans le rapport de l'an passé) des deux dernières années est maintenue et nous recommandons également de conserver en filière les preuves de dépenses et revenus pour 6 ans.</p>

Détail des observations gouvernance financière

Gestion administrative des revenus		Recommandation et évaluation du risque		
Observation : Gestion des revenus		Recommandation	Risque	Commentaires
5	La gestion des revenus est conforme mais nous n'avons pas été en mesure de la réconcilier avec exactitude au niveau de l'État des résultats.	A	F	Le maintien d'un journal détaillé par type de dépense serait souhaitable.

Gestion administrative des dépenses		Recommandation et évaluation du risque		
Observation : Gestion des dépenses		Recommandation	Risque	Commentaires
6	Certaines preuves de dépenses sont manquantes (ex. \$2,198 pour le projet Moutarde ou la facture de \$511,34 pour le projet Actisol...) cela ne nous a pas permis de balancer avec l'État des résultats.	A	F	Tout comme pour les revenus, le maintien d'un journal détaillé et regroupé par type de dépenses serait souhaitable.

Gestion administrative États financiers		Recommandation et évaluation du risque		
Observation : Production des états financiers		Recommandation	Risque	Commentaires
7	Les états financiers sont documentés dans le rapport d'impôt de la période financière du 2015-10-01 au 2016-09-30.	S	F	Nous ne pouvons certifier l'exactitude de tous les états financiers mais nous portons à votre attention que des ajustements de dépenses ont dû être faits pour balancer le tout.

